



Conditions générales d'achat

1) Préambule

Les présentes conditions générales d'achat sont applicables à tous les achats de POLYDEC SA.

2) Confirmation de commandes

Dans un délai de 5 jours, le fournisseur confirmera la commande par écrit ou par l'apposition du timbre de l'entreprise et d'une signature sur une copie de la commande. Passé ce délai, les termes de la commande seront jugés acceptés par le fournisseur.

3) Livraisons

La date de livraison correspond à celle à laquelle le fournisseur s'est engagé à mettre la marchandise, en qualité et en quantité, à la disposition de POLYDEC SA.

Les dates de livraison acceptées par le fournisseur doivent être rigoureusement respectées.

4) Propriété intellectuelle et matérielle

Les plans, les croquis, les modèles, les spécifications techniques, les documents particuliers, les outillages de production, les outillages de contrôle, les outillages et machines données en révision ainsi que les moyens divers remis ou payés au fournisseur sont et demeurent la propriété exclusive de POLYDEC SA. Ils peuvent seulement être utilisés pour la réalisation exclusive de commandes POLYDEC SA et doivent être mis à disposition sur simple préavis d'un jour ouvrable. Ils ne doivent pas être détruits, ni altérés, ni communiqués à des tiers, ni utilisés ni reproduits pour une autre exécution sans notre autorisation écrite. Le fournisseur sera considéré comme gardien des éléments ci-dessus et assurera la responsabilité de tout dommage, vol, disparition, ou destruction partielle ou totale pouvant survenir aux dits éléments. Il appartiendra au fournisseur de souscrire toutes polices d'assurance susceptibles de couvrir à cet effet. Ces dits éléments devront être restitués en bon état de fonctionnement sur simple demande de notre société.

5) Confidentialité

Le fournisseur est tenu de garder secrètes les informations qui lui sont fournies. Il s'engage à prendre toutes dispositions pour empêcher la divulgation des informations reçues pour l'exécution d'une commande. Les plans, les croquis, les modèles, les spécifications techniques, les documents particuliers, les outillages de production, les outillages de contrôle et les moyens divers communiqués au fournisseur, ou dont il aura eu connaissance, sont et demeurent la propriété exclusive de POLYDEC SA.

6) Conformité des produits

Ni la réception ni le paiement des marchandises faisant l'objet de la commande ne peut être considéré comme valant acceptation des marchandises ou comme sous-entendant que les marchandises répondraient aux caractéristiques ou aux exigences demandées. Un avis de non-conformité des marchandises peut être donné lors de

leur utilisation. L'examen de la conformité des marchandises pourra s'effectuer au hasard par le prélèvement d'échantillons. La commande pourra être partiellement ou intégralement annulée ou le remplacement des marchandises non conformes devra être exécuté. Le remboursement des marchandises annulées et frais engendrés devra être octroyé à POLYDEC SA.

7) Le prix

Les prix figurants sur la commande s'entendent nets de tous droits à l'exception de la TVA. Le prix est ferme, définitif et non révisable. Si aucune indication tarifaire ne figure sur la commande. Le fournisseur est tenu d'appliquer les prix indiqués sur son catalogue actuel.

8) Documents d'accompagnement des livraisons

Le fournisseur est tenu de joindre à l'expédition, de manière lisible et accessible un Bon de Livraison détaillée avec les indications figurant sur la commande ainsi que le numéro d'ordre pour permettre l'identification. Tout autre document demandé par POLYDEC SA devra également être joint à la livraison.

9) La facturation

Les factures doivent comporter les numéros de commande et de références de POLYDEC SA, ainsi que le numéro du bon de livraison du fournisseur. POLYDEC SA se réserve le droit de refuser la facturation et la livraison de toute marchandise dont il n'aura pas pris commande.

De plus, pour les fournisseurs suisses, les factures contiendront toutes les indications requises selon la loi sur la TVA.

Toute contestation sur les prix facturés, les fournitures livrées (quantités et qualité) ou les prestations effectuées, pourra faire l'objet d'une note de débit dont le montant sera déduit de règlements ultérieurs.

10) Responsabilité et garantie

Le fournisseur conserve la responsabilité de la bonne exécution de la présente commande et de toutes les conséquences pouvant en découler dans les conditions de droit commun. L'acceptation d'échantillons ou de pièces-types, le paiement des factures par l'acheteur ne modifient en rien cette responsabilité. POLYDEC SA peut se prévaloir de cette responsabilité même si les non-conformités ou les défauts ont échappé à ses contrôles et ne sont révélées que par mise en service ou l'utilisation des fournitures.

11) For et droit applicable

Au surplus, le droit suisse est applicable.

Tous litiges pouvant opposer les parties sont jugés par les tribunaux ordinaires de Bienne.